

Burundi: suspension de la dernière organisation indépendante de la société civile

@rib News, 18/06/2019 Source AFP Les autorités burundaises ont suspendu pour "trouble à la paix et à l'ordre public" la dernière organisation indépendante de la société civile encore active dans ce pays en crise depuis 2015, selon une ordonnance ministérielle vue mardi par l'AFP.

Les activités de l'organisation Parcem, qui milite pour une bonne gouvernance, "sont suspendues" pour une durée indéterminée, a indiqué le ministre de l'Intérieur Pascal Barandagiye, dans cette ordonnance. A l'instar d'une dizaine d'ONG burundaises indépendantes qui s'étaient opposées au troisième mandat controversé du président Pierre Nkurunziza, Parcem avait été suspendue en 2015. Elle avait été autorisée à reprendre ses activités quand son représentant légal avait accepté des conditions imposées le pouvoir. Le ministre affirme toutefois que malgré plusieurs avertissements, Parcem "s'est activée plutôt à ternir l'image du pays et de ses dirigeants dans le but de troubler la paix et l'ordre public". L'organisation Parole et action pour le rôle des consciences et l'évolution des mentalités (Parcem), a lancé il y a peu une campagne décriant la profonde crise économique que traverse le Burundi en donnant notamment des chiffres sur la pauvreté et l'opposition du discours officiel. Citant des chiffres de la Banque mondiale, elle a par exemple souligné dans des tweets que le Burundi est le pays qui reçoit le moins d'investissements directs étrangers au monde et celui au plus faible taux d'industrialisation au monde. Trois de ses militants avaient été acquittés en appel en décembre 2018, après avoir été condamnés à 10 ans de prison pour "atteinte à la sûreté intérieure de l'état" pour ne pas avoir invité des membres du parti au pouvoir à une réunion qu'ils organisaient dans le centre du pays. Le Burundi est en crise depuis que le président Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat. Il avait été réélu en juillet de la même année. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête. Toutes les principales figures de la société civile du Burundi, l'une des plus actives de la région avant cette crise, ont dû fuir le pays. Certains militants ont été assassinés et d'autres blessés. En 2018, un activiste avait été condamné à 32 ans de prison pour sa participation aux protestations contre le troisième mandat de M. Nkurunziza.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});